



MAIRIE
de
CASTELNAU D'AUDE



Castelnaud d'Aude, le 15/01/2025

Compte rendu conseil municipal du 15 Janvier 2025

Présents : BARTHES Gilles, BRUSSOLO Christophe, GUILLE Stéphane, MONTEL Nathalie, MUNOZ Bénédicte, PEDREGOSA Fernand, REBOLLEDO Franck

Absents excusés : ALI Agnès, COMBES Célia, MERLOS Jean-Joseph, VILLAC Béatrice

Secrétaire de séance : MONTEL Nathalie

1. Délibération Transfert de charges :

Délibérée en conseil communautaire

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 7

2. Délibération Convention médecine du travail :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 7

3. Info devis goudronnage :

Un devis a été demandé à la société CTP de Ribaute pour regoudronner plusieurs routes du village. (Chemin du vieux moulin pour 19 435 €, rue des iris pour 20 100 € et impasse derrière le pech pour 12 510 €). Ces travaux sont subventionnables et un choix sera fait lors du prochain budget. D'autres devis vont être demandé pour comparaison avant de faire le choix.

Les travaux pour la clôture et la création d'un trottoir chemin du stade vont démarrer la semaine prochaine.

4. Ecole :

Madame Lapérouse, inspectrice de l'Education Nationale a demandé s'il était possible de créer une deuxième classe sur le site de l'école de Castelnaud (transfert d'une des deux classes de Tourouzelle). En effet, il est prévu une quarantaine d'enfants de maternelle/CP à la rentrée de Septembre 2025 et les locaux de l'école de Castelnaud sont adaptés aux enfants de cet âge.

La demande a été accueillie favorablement.

5. Déménagement Agence postale :

L'agence postale a déménagé ses locaux à la mairie où Muriel Dusseau gère également l'accueil de la mairie. Les horaires sont élargis :

Du lundi au mercredi : 8h/12h – 13h30/17h15

Mercredi : 8h/11h45

Vendredi : 8h/12h – 13h30/16h15

6. Tableau des voiries :

Un tableau des voiries est obligatoire dans chaque commune. Il doit être créé ou modifié par un géomètre expert. Le document n'est pas présent en mairie. Des recherches sont faites en préfecture et aux archives départementales pour le trouver et l'actualiser.

Questions diverses :

. Délibération pour le paiement de maître Fau pour l'achat de la parcelle du cimetière

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 7

. Achat des parcelles 1 109 et 1 088 par Alain Brussolo pour un total de 357 m² à 0,16 € le m²

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 7

. Porte du presbytère : le changement est en cours. Elle a été démontée par l'entreprise mandatée

. Analyseur de chlore mis en place au château d'eau. Surveillance permanente des taux de chlore et alerte automatique en cas de seuil trop bas ou trop haut.

. Le schéma directeur de l'eau du village est obsolète car il date de 2009. Il faut le faire refaire tous les 10 ans. Un devis a été demandé à la société Azur, il est de 30 000 euros, subventionnable à 80 % par le département et l'agence de l'eau.

. La compétence du Siaep (du pompage au château d'eau) a été transférée à Réseau 11 au 1^{er} janvier 2025. Ils reverseront 3 000 euros par an à la commune pour la surveillance. Ils demandent 2 délégués pour assister aux réunions (Gilles Barthés et Fernand Pedregosa)

. Courrier de M. Vincent Mock (domaine des deux ailes) : il souhaiterait installer une ferme photovoltaïque de 10 MégaWatts sur le territoire de la commune. Le conseil municipal se prononce défavorablement pour ce projet.

. Un nettoyage du puits de la Font Vieille est à prévoir. Il serait intéressant de trouver une façon de le mettre en valeur.

Prochain conseil : le 12 Février 2025 à 18h

La secrétaire de séance

Nathalie MONTEL

Le Maire

Gilles BARTHES